



# ASSOCIATION DES INTERETS DE PLAINPALAIS



carte postale début XX e s.

Bulletin n°10 – printemps 2010

Couverture :

#### La Tour de Champel

Au-dessus des falaises s'élève une « tour gothique » construite en 1877, probablement par Charles Ellès, pour le promoteur des Bains thérapeutiques de Champel-sur-Arve, David Moriaud. Elle précédera la construction d'une villa destinée à Moriaud lui-même et disparue en 1978. La tour est faite de matériaux récupérés dans la démolition de la maison Auzias, rue du Rhône n° 70, au Molard. Cette entreprise accompagne la naissance d'un quartier de villas créé par Moriaud au bord du plateau de la Roseraie, comme site de villégiature et de résidence.

In « Art et Monuments » -  
Genève

## Comité de l'Association des Intérêts de Plainpalais

### *Président*

**Gérald BERLIE**  
Rue du Tunnel 7  
1227 Carouge

079 333 21 06

### *Vice-présidente*

**Adonise SCHAEFFER**  
Rue des Eaux-Vives 69  
1207 Genève

022 736 22 94

### *Trésorier*

**Edouard PETIT-PIERRE**  
Case postale 340  
1211 Genève 4

022 320 57 21  
079 202 16 24

### *Vice-trésorier*

**Armand OBRIST**  
Boulevard de la Cluse 39  
1205 Genève

022 781 87 01

### *Secrétaire*

**Christiane CALOUST**  
Rue de Carouge 55  
1205 Genève

022 329 37 06

### *Conservateur*

**Manfred BINGGELI**  
Rue de Lausanne 42  
1201 Genève

022 732 15 48  
076 372 49 26

### **André BERTOSSA**

Rue des Maraîchers 10  
1205 Genève

078 710 72 44  
079 226 95 44

### *Animateur*

**Jacques Benedict LANTERNO**  
Ch. de Roches 2bis  
1208 Genève

022 345 84 71

### *Membres honoraires*

**Lily HERGER (1907)**  
Quai des Vernets 3  
1227 Les Acacias

022 342 13 17

### **Georgette DEPPIERRAZ**

Quai des Vernets 3  
1227 Les Acacias

022 342 05 92

### **Gérard GALLEA**

Ch. du Pré-Puits 26  
1246 Corsier

022 751 25 54

### **Yvonne WEISS**

Rue Cramer 7  
1202 Genève

022 734 11 25

## Vie de l'association

Rappel à tous :

Principalement aux anciens de l'Association, nous recherchons des souvenirs qu'ils pourraient nous conter par écrit ou oralement leurs souvenirs sur l'ancienne Plainpalais : vie quotidienne, professionnelle, anecdotes diverses afin d'en faire profiter les plus jeunes, mais aussi dans le but d'étoffer les archives.

A propos de ces dernières, les personnes qui auraient des objets, tableaux, photos, cartes postales ou objets divers et qui voudraient en faire bénéficier l'Association, pourraient le faire sous forme de don ou de copies qui leur seront restituées.

Une campagne de recrutement s'avère urgente et nécessaire, n'oubliez pas le « bouche à oreille ».

Agrandissement du Musée : La Ville de Genève, après la dissolution des Sauveteurs auxiliaires, a décidé de reprendre les locaux contigus au Musée pour agrandir le centre de formation des ASM (Sécurité Municipale).

Malgré notre demande expresse, nous n'avons pas été entendus, à notre regret.

Une belle occasion de perdre d'épurer et de mieux mettre en valeur les collections.

Il est prévu, après inventaire à terminer, de mettre les collections de façon thématique et de faire 2 à 3 fois par année un coin exposition sur un thème donné, de façon à ce que les visiteurs intéressés ne visitent pas toujours les mêmes présentations.

## Prochaines manifestations

- 15 avril 2010 : visite du musée, en collaboration avec le CAD et Cité Séniors, guide J. B. Lanterno
- 14 avril 2010 : Assemblée Générale au musée à 18 h.00
- 22 avril 2010 : visite pédestre dans Plainpalais, en collaboration avec le CAD et Cité Seniors, guide G. Berlie
- 29 avril 2010 : conférence sur le « parler romand » au Club de la Grammaire

## LE CIMETIERE DE PLAINPALAIS ET LA TOMBE DE CALVIN

Le 9 avril 1482, au lieu qu'on dénommait alors Les Arenières de Plainpalais, l'évêque Jean-Louis de Savoie posa la première pierre d'un hôpital pour les pestiférés. L'hôpital comptait vingt-trois lits, on y joignit une église, sous le vocable de Sainte-Marie-de-Miséricorde. Le terrain où s'élevèrent les constructions avait été solennellement concédé à la commune par Philippe de Compeys, vicaire général du diocèse. L'église, petite, était bâtie en forme de croix latine, on y remarquait un autel à saint Roch, patron des pestiférés et des reliques de saint Sébastien; elle fut terminée en 1487. A partir de ce moment, le terrain environnant servit à l'ensevelissement des pestiférés qu'antérieurement on enterrait à Saint-Léger.

Dès 1536, les cimetières particuliers à chaque paroisse ayant, sauf celui de Saint- Gervais, été supprimés, le cimetière des pestiférés devint le cimetière général, qu'on ceignit d'un mur en 1633. C'est en 1776 seulement que l'église et les bâtiments de l'hôpital furent rasés; les fondations ne disparurent qu'en 1807.

Au vieux cimetière ont passé les générations sans nombre dont le lent travail a eu pour résultat la Genève moderne ; mais qu'on n'aille pas chercher ici un souvenir, un nom sur une pierre, un vestige des temps révolus. Rien, d'après l'ancienne doctrine protestante, ne devait signaler les défunts à l'attention du passant ; le cimetière, c'était le « champ bossu », ainsi nommé à cause des mouvements de terrain formés par les tombes, aussi rien ne nous parle-t-il des temps héroïques de la Genève ancienne, rien n'est antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle. Rien, sauf un nom, celui qui d'une petite cité fit un point lumineux dans l'histoire de la pensée. En 1564 maître Jean Calvin était porté en terre sans aucune pompe. Où se trouve sa tombe ? On en est réduit à la tradition, qui aboutit en 1840 seulement à la pose d'une pierre de petites dimensions portant les initiales J. C. Cette pierre occupe, paraît-il, l'emplacement d'un des quatre saules qui furent plantés sur la tombe du réformateur. La tradition semble fort vraisemblable, mais au fond, il importe peu de savoir l'endroit exact où repose le corps. Ne peut-on, devant l'immensité du nom, redire l'épithaphe qui décorait la tombe de Marceau : *Ibi cirais, ubique nomen* (ici les cendres, le nom est partout) ?

Sept petites maisons, ou capites, édifiées en 1138 pour servir de lazarets, par des corporations de métiers, se trouvaient le long des murs. Quelques-unes d'entre elles ont subsisté jusqu'à une époque très récente. C'est en 1776 seulement que l'entrée actuelle du cimetière fut aménagée ; on y pénétrait auparavant par le chemin des Savoises.

Il faut le dire, les Genevois n'ont eu que fort tard le culte des mots. Les recherches de M. Louis Blondel nous montrent le cimetière à l'abandon, les ronces sur les tombes ; jusqu'en 1820, les vaches y paissaient en liberté, ainsi en 1759, « on autorise l'ânesse de M. de B., qui a besoin de son lait, à pâturer au cimetière ». La même année, le conseiller Jacquet peut faire pâturer son cheval de selle au cimetière ». En 1764, « Madame de Boisi ayant besoin de prendre du lai de chèvre, on l'autorise à laisser pâturer sa chèvre au cimetière avec les vaches de l'hôpital ».

Du temps de la Restauration, quelques tombes subsistent ; des syndics de 1814, on retrouve le nom de Gaspard de la Rive, ancien recteur de l'Académie, et près de lui plane encore la grande ombre de Charles Pictet de Rochemont, dont le génie et l'habileté diplomatique surent, dans les heures difficiles du Congrès de Vienne et du Congrès de Paris, trouver pour Genève l'appui inattendu du comte de Capo d'Istria et arriver, grâce à lui, au but rêvé : Genève indépendante et libre, Genève suisse, De Des Arts, de Lullin, rien ne reste que le souvenir.

Mais dès l'entrée, c'est la Genève contemporaine. C'est l'allée des conseillers, le Panthéon de notre petite République, c'est Georges Favon, c'est Lachenal, Jean-Etienne Dufour, le docteur Vincent, Charles Page et tant d'autres, et là-bas, tout au fond, le sévère monument que le lierre envahit et qui recouvre la dépouille du créateur de la Genève moderne, de James Fazy. Il repose dans ce qui fut l'ancien cimetière catholique, créé en 1821 et transféré plus tard à Châtelaine, pas bien loin de ce caveau où naguère, contre le mur d'entrée, on ensevelit le bouillant et indomptable abbé Vuarin, qui, aujourd'hui, dort son dernier sommeil dans la crypte du Sacré-Coeur.

Et plus loin, au hasard, saluons le souvenir du «père» Bautte, dont un obélisque monumental rappelle la mémoire, de François Diday, le créateur de l'école de peinture genevoise, du général Dufour, du docteur Alfred Binet, de Charles Galland et de tant d'autres dont l'intelligence, le savoir et l'énergie contribuèrent à développer l'âme frondeuse et fière de la cité.

Dans ce qui devrait être le Panthéon de notre petite république, la religion du souvenir doit s'incliner devant je ne sais quelles exigences administratives et, dans ce cimetière qui est à peu près inutilisé, puisque bien rares y sont les inhumations, dès qu'une concession est arrivée à son expiration sans avoir été renouvelée, les monuments qui ornent les tombes sont enlevés.

J'ai vu, brisé en deux parties, dans l'herbe, celui de Samuel Meylan, qui fut avec Bautte un des pères de la « Fabrique » genevoise. J'ai vu aussi, fixées au mur de clôture, un certain nombre de dalles qui recouvraient les restes de citoyens qui eurent chacun leur moment de célébrité. Il y a là celles de David-Charles Odier, membre du Conseil provisoire qui prépara la Restauration de la République de Genève de 1814, - la tombe de Des Arts a disparu il y a quelques années, - de Joël Cherbuliez, de l'historien et pasteur André Archinard, du colonel Denzler, *l'alter ego* du général Dufour, de John Perrier, dit Le Rouge, qui dirigea la fameuse expédition de Thonon en 1860.

Le Conseil administratif a enfin fait aménager d'une façon décente les abords de la tombe de Calvin. Un joli gazon ras a remplacé le dépôt de détritrus qui l'avoisinait. C'est vraiment fort bien, mais lorsqu'on regarde l'emplacement présumé de la tombe, on reste confondu.

Une grille de fer s'étale pour jalonner l'endroit où repose le réformateur. La tombe — rapprochement imprévu - est recouverte d'une plantation de pervenches, les fleurs de Rousseau. Or il s'agit d'une désignation de pure fantaisie, la grille en question n'entoure nullement le corps de Calvin.

Nous savons en effet qu'il fut enseveli dans le quartier réservé aux ministres et professeurs, au pied du mur qui se trouvait dans le prolongement de celui contre lequel sont appuyées un certain nombre de dalles funéraires, et perpendiculairement à celui-ci. La pierre quadrangulaire portant les initiales J.C. se trouverait par conséquent au pied du corps. Or le grillage qu'on vient d'installer est parallèle au mur et non perpendiculaire ; il ne recouvrirait en tout cas que l'extrémité inférieure des restes, la tête se trouvant probablement sur l'emplacement de l'allée établie au commencement du siècle dernier.

## LA PLUS ANCIENNE MAISON DE PLAINPALAIS

En face du Palais des Expositions, est un vieil immeuble sans style, mais non sans histoire ; c'est la Tour d'Arve, ainsi nommé parce qu'alors la Seigneurie éleva, à l'entrée du pont, une maison forte flanquée de quatre tours, au bout du pré d'André Crozo, vis-à-vis des masures de la famille de Pesmes. On décida que la muraille en serait « forte contre le canon du côté du couchant ». Les pierres qui servirent à sa construction provenaient de la démolition du château de Gex ; des chars portaient de la ville pour aller les chercher et les transporter à pied d'œuvre.

La maison servit de demeure au receveur du péage, mais l'habitation était trop éloignée de la tête du pont. Les passants ne se faisaient pas faute de le frustrer de leur obole en franchissant la clôture de la propriété de la Rive pour s'évader par le pré ; aussi en 1780 construisit-on une baraque pour le receveur à l'extrémité du pont, à peu près en face du petit édifice que le gouvernement sarde avait élevé sur l'autre rive pour servir au bureau de douane.

Le receveur fut plus tard autorisé à ouvrir un cabaret à la Tour d'Arve. Cette autorisation constituait un monopole ; lui seul, sur le territoire de Plainpalais, pouvait donner à boire au public, le cabaretier de la Coulouvrenière n'ayant le droit d'abreuver que les tireurs.

Dans la suite, la maison fut affermée à des particuliers : remise à la Société économique lors de l'annexion de 1798 à la France, elle fut vendue au citoyen Thomas qui continua d'y tenir une auberge. Transformée ensuite en maison de santé, la vieille demeure est aujourd'hui un immeuble locatif ; elle appartient à la Ville de Genève.

Nous avons retrouvé les ruines de deux des quatre tours qui la flanquaient, ainsi que le mur qui fermait l'enceinte face à l'Arve et dans lequel s'ouvrent encore les restes deux meurtrières.

## LES ACACIAS DE JADIS

Le populeux quartier des Acacias était, il y a quarante ans, la pleine campagne. Quelques villas,- deux ou trois fermes trouaient la verdure environnante, c'était tout. Les maisons qui pour la plupart subsistent encore dans ce quartier d'usines, ne remontaient pas au delà du XVIII<sup>e</sup> siècle. Rien dans le hameau lui-même ne paraît donc devoir intéresser le curieux des choses du passé ; il en est tout autrement quant au coin de terre où il a surgi.

La vieille gravure de Martin Baum, de 1589, nous montre ce qu'était alors la région. Les marais de Lancy, telle était à l'époque la dénomination de ce qui est devenu les Acacias. Terre infertile, et déserte, une partie seulement en appartenait à la République; c'est celle qui relève aujourd'hui de la Ville de Genève. La Communauté des Citoyens et l'Eglise de Genève avaient, en 1445, acquis les Vernets d'Arve de Gérard de Terrier, seigneur de la Bâtie-Meslier, pour le prix de 700 florins, tandis qu'un arrangement spécial conclu la même année avec le recteur de la Maladière de Carouge les mettait en possession du territoire qui s'étend entre l'Arve et l'ancien chemin de la Queue d'Arve et du pont des Acacias à la rue du Cheval-Blanc.

Ces acquisitions étaient faites dans le but de procéder librement aux rectifications indispensables du cours de l'Arve, qui venait dans ses crues soudaines, inonder les jardins des Dominicains de Plainpalais. De fortes digues la repoussèrent alors à peu près sur son emplacement actuel.

Si l'on remonte le cours du temps, on constate que la plus ancienne voie de communication du quartier, l'actuelle route du Grand-Bureau et son prolongement, la rue de Lancy, étaient des voies romaines. De-ci, de-là, des médailles, des briques, des débris de poterie ont révélé le passage des anciens maîtres du pays et leur établissement. Puis, peu à peu, sur les ruines du monde romain s'instaure une nouvelle civilisation. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dans l'inextricable confusion des droits féodaux, la région est occupée par plusieurs fiefs, ceux des de Lancy, de la Batie-Meslier, du Terrier, de Saconnex, du Chapitre de Saint-Pierre et du Prieuré de Saint-Georges. L'aspect du pays était bien différent de celui d'aujourd'hui ; des prairies humides alternaient avec des saulaies jusqu'au bord de l'Arve. Un moulin, qui fut depuis propriété des de la Pasle, occupait l'emplacement de la maison Rochat. Plus loin s'élevait une dépendance du prieuré de Saint-Georges et, à l'extrémité de la plaine, à la tête du pont d'Arve, alors à la hauteur de la rue du Cheval-Blanc, quelques maisons se groupaient et abritaient deux ou trois auberges que faisaient vivre les marchands ou les paysans qui allaient trafiquer à Genève. C'était tout.

On s'est beaucoup battu dans ce coin de terre. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, il vit les allées et venues du noble aventurier qu'était Jean de Lancy, dont l'audace ne craignit pas de s'attaquer à la Cité de Genève, à laquelle il osa même déclarer la guerre en 1456. En 1589, les Genevois presque seuls, puis aidés des Français et plus tard des Bernois, prennent l'offensive contre la Savoie, en Faucigny et dans le Chablais. Les troupes ducales s'avancent alors contre le Fort d'Arve et un violent combat a lieu près du moulin de la Pasle. Le moulin est brûlé, le pays ravagé, mais les Genevois vainqueurs réussissent à arrêter l'avance des Savoyards. La guerre reprend quelques années après : le marquis de Treffort harcèle le fort d'Arve avec 800 hommes et de l'artillerie.

Le traité de Saint-Julien, de 1603, enfin, scelle la paix entre les vieux ennemis, et la région, peu à peu, se développe. Au même titre que les terres de Saint-Victor et de certaines terres de Chapitre, Genève possédait, sous la suzeraineté de la Savoie, la partie de la région qui n'était pas sa propriété et qui représente la partie des Acacias ressortissant aujourd'hui à la commune de Carouge. Cet état de choses entraînait des difficultés continuelles grâce à l'esprit de chicane qui animait l'administration savoyarde, aux Acacias comme ailleurs. Qu'un agriculteur de la Queue d'Arve allât, sans penser à mal, répandre, un jour de fête religieuse — et il y en avait beaucoup - du fumier sur son champ, situé de l'autre côté du chemin mais sur terre de Savoie, vite une note diplomatique, sèche et cassante, se plaignait de cette transgression aux lois de l'Etat, et sur tout le territoire de Saint-Victor c'était la même guerre sournoise à coups d'épingles. Cela devenait intolérable. Le premier traité de Turin de 1754 mit fin à cette situation par des échanges réciproques qui, s'ils restreignirent l'étendue des terres de Genève, lui donnèrent du moins la pleine souveraineté sur tout son territoire, tout en l'obligeant à démolir le village de la Queue-d'Arve. Les Acacias ressortirent alors à deux Etats différents : la partie Plainpalais restait à Genève, la partie Carouge revenait à la Savoie.

La réunion de Genève à la France, en 1798, devait seule supprimer cette anomalie.

La fourberie de Desportes préparait cette réunion, basée sur un double mensonge : faire croire aux Genevois que le Directoire la désirait, tandis qu'on informait Paris que tel était le vœu des Genevois. Pour créer dans la ville un état d'esprit favorable à ses vues, il avait instauré toute une politique d'intimidation. Le blocus de Genève avait été établi, et comme conséquence, la contrebande était devenue une industrie, aussi chaque nouvel exploit de contrebandiers était-il le prétexte d'une note acerbe de Desportes. Les incidents succédaient aux incidents : le 24 décembre eut lieu la fusillade du pont d'Arve; ce fut le plus important.



Des contrebandiers français avaient réussi à introduire du blé et des tissus sur le territoire du bois de la Bâtie. Comme on avait lieu de craindre que les Français stationnés à Carouge ne tentassent de s'en emparer, une patrouille fut détachée vers le bois avec mission de s'opposer à toute violation de territoire. Les marchandises étaient chargées sur des chars, lorsque soixante à quatre-vingts Français, franchissant la frontière, s'avancèrent dans le pré Livache, qui fut, depuis, le domaine des Vernets, et ouvrirent le feu sur le sergent et les six hommes de la garde du pont. Ceux-ci ripostèrent, mais devant le nombre, ils durent se retirer et hissèrent le pont-levis interdisant l'arrivée à Genève.

L'antique république succombe enfin pour renaître lors de la débâcle de la puissance napoléonienne. Genève délivrée s'étend et prospère. Les *plantaporêts* de Plainpalais essaient aux Acacias qui deviennent un des principaux centres du ravitaillement agricole de la ville.

Sous l'influence éclairée de l'ancien syndic Gaspard de la Rive, les pouvoirs publics s'étaient préoccupés de la situation des aliénés dans le canton et l'on avait cherché à améliorer leur situation. On introduisit un régime de demi-liberté et de vie au grand air, et ces malheureux, qui étaient enfermés dans la partie de l'ancien hôpital qu'on appelait la Discipline, furent transférés à Corsier, dans un établissement de fortune. L'expérience de la campagne réussit. On acheta alors, en 1830, la propriété Duval, aux Vernets. L'hospice qui y fut construit sur les plans du colonel Dufour et les indications du professeur de la Rive comptait à son inauguration, en 1838, 57 pensionnaires. Il a été remplacé en 1905 par l'Asile de Bel-Air.

*« Dans les rues de Genève – vestiges et souvenirs du passé »  
H. Friderich*

Tout seul

avec votre famille, avec vos amis

visitez

le Musée du Vieux-Plainpalais  
Boulevard du Pont-d'Arve 35  
1<sup>er</sup> étage

ouvert le mercredi et le jeudi de 14 h. à 17 h.

entrée libre

Pour soutenir  
le Musée du Vieux-Plainpalais  
devenez membre de l'A.I.P.  
(Association des Intérêts de Plainpalais)

pour devenir membre, il vous suffit de verser

Sfr. 30.— par année pour une personne seule

Sfr. 50.— par année pour un couple

Sfr. 70.— par année pour une entreprise

au CCP 12-9147-8  
A.I.P. – 1200 Genève